



PREFECTURE DE CHARENTE-MARITIME
Monsieur le Préfet
38, rue Réaumur – CS 70000
17017 LA ROCHELLE CEDEX 01

Aux Portes-en-Ré, le mercredi 11 septembre 2024.

Objet : association LABEL OYAT / société commerciale SARL ÔPS / label commercial LA JAVA DES BALEINES

Monsieur le Préfet,

Nous vous avons adressé une lettre datée du 10 juin 2024 vous présentant nos réflexions et interrogations au sujet de l'association LABEL OYAT, la société commerciale SARL ÔPS et son label commercial LA JAVA DES BALEINES.

Cette lettre est, depuis trois mois, restée sans retour de votre part ou des services de la Préfecture de la Charente-Maritime.

Pourriez-vous nous préciser la suite donnée ou que vous entendez donner à cette lettre, aux éléments présentés et aux questions posées ?

En vous remerciant par avance de votre retour, nous vous prions, Monsieur le Préfet, de bien vouloir accepter l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président de l'Association des Contribuables du Nord de l'Île de Ré
Loïc BAHUET